

## Conseil municipal du 19 janvier 2016

Présents : Mesdames Séraphédo, Carrère, Coste, Anault, Flayer, Dourot, Glas

Messieurs : Révillère, Brémaud, Boucher, Rectes, Eard, Roussaud, Queinnec.

Absent : Hélène Théron ayant donné préavis à René Carrère le conseil municipal et présidé par M. Révillère, premier adjoint corrupt tenu de l'empêchement du M. Condat.

Secrétaire de séance : Claude Dourot

La séance est ouverte à 21<sup>h</sup>05

I Authorisation d'engager, de dépenser et de demander les dépenses d'investissement avant le vote du budget  
Cette possibilité est offerte dans la limite des crédits des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (hors crédit de la dette).

Proposition d'autoriser ces dépenses à hauteur de : 30 000 €  
Acceptée à l'unanimité

II Garantie pour l'ouverture d'une ligne de hérénier pour l'ÉMSI

C'est une demande du Crédit Agricole pour accorder une ligne de hérénier de 30 000 € jusqu'au 31/12/2016  
(la garantie de la commune s'élèverait à 3480 €)  
Acceptée à l'unanimité

III Avenant au marché de rénovation énergétique des bâtiments communaux du territoire du Sicoval

Il est rappelé la délibération n° 2015-47 du 25/08/2015 ayant pour objet la création d'un groupement de commande pour la réalisation d'audits énergétiques sur un ensemble de bâtiments publics (école maternelle de Anguille) -

Un avenant est nécessaire pour modifier l'Art 8 de la convention afférente désignant les modalités de désignation du titulaire du marché

Ce ne serait pas la CAO du Sicoval qui choisirait l'attributaire du marché mais le bureau Sicoval

Accepté avec 9 voix pour et 6 abstentions

### III Accord au marché de location des bâtiments modulaires

Une Séaphedo rappelle l'insuffisance de ce besoin de locaux modulaires.

Il est demandé la prolongation de six mois de location pour un total de 6552 € HT dans l'attente de la livraison des nouveaux locaux synthés.

Ce retard est dû à allongement des délais concernant cette autre la recherche d'assainissement.

Accepté à l'unanimité.

Il est précisé que en l'absence du Maire, il revient au conseil de se prononcer sur cette question.

### IV Contrat de territoire 2016 - 2020 entre le Conseil Départemental, les 36 communes du Scival et le SiScival

Le CD31 propose à chaque territoire du Département la co-construction d'un contrat de territoire pour adapter au mieux la politique du Département aux besoins du territoire. Cela formalise un engagement renouvelé pour une meilleure lisibilité du projet à soutenir sur la période 2016 - 2020.

Il est demandé d'autoriser le maire à solliciter auprès du CD31 les financements du Contrat de Territoire.

Accepté avec 13 voix pour et 1 abstention.

### V Modification des statuts du SDEHG

Le SDEHG a modifié ses statuts. Il revient désormais aux communes membres de se prononcer sur cette modification. Les compétences concernées sont :

- création, exploitation de réseaux de chaleur ou de froid tout ce qui a trait à l'usage des véhicules électriques ou hybrides
- aménagement, exploitation d'installation de production d'électricité de proximité

Modification des statuts approuvée à l'unanimité.

### VI Demande de subvention auprès du CD31 pour la réfection du clocher de l'église

Le montant prévisionnel de travaux s'élève à 72 521 € HT.

Il est proposé de demander le montant maximum de subvention demandé approuvé à l'unanimité.

VIII

Attribution d'une subvention exceptionnelle à la coopérative de l'école maternelle et à la coopérative de l'école élémentaire.

Pour l'école élémentaire pour le goûter de Noël : 116,91 €  
Pour l'école maternelle pour ses projets autour des pommes :  
199,95 €

## Subventions votées à l'université

TX

## Quattro diverse

- L'éclairage du quartier des Contours et la fontaine Buchananet depuis ce jour.
  - M. Queinnec informe que la Charte Qualité éclairage public a été votée par le Sicoval.

La séance est levée à 9h56

clownot ~~pk~~

~~Haupt~~

~~1004~~

*J. Ben*

FEB 2005

*[Handwritten signature]*